

Remplace la date 04-nov.-2022

Date de révision 07-mai-2025

Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 64539

Numéro du fiche de données de sécurité 64539

Nom du produit LUPEROX 231G40 N E

Autres moyens d'identification

Synonymes LUPEROX 231G40 E

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation industrielle
Fabrication de produits intermédiaires

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Peroxydes organiques Type F - (H242)

2.2. Éléments d'étiquetage

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur

EUH208 - Contient TERT BUTYL HYDROPEROXIDE Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Toxicité pour le milieu aquatique
inconnue**

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3. Autres dangers

Provoque une légère irritation cutanée.

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

**Informations relatives aux
perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDENE DIPEROXIDE 6731-36-8	38 - 42 %	01-211973569 4-30-XXXX	229-782-3	Org. Perox. B (H241)	-	-	-

3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXAN-1-ONE 873-94-9	<2%	Aucune donnée disponible	212-855-9	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	-	-	-
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	<0.1%	01-211944667 0-40-XXXX	200-915-7	Aquatic Chronic 2 (H411) Muta. 2 (H341) Skin Corr. 1C (H314) Flam. Liq. 3 (H226) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 2 (H330) Acute Tox. 4 (H302) Org. Perox. C (H242) Eye Dam. 1 (H318) Carc. 2 (H351)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDENE DIPEROXIDE 6731-36-8	Aucune donnée disponible	2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXAN-1-ONE 873-94-9	Aucune donnée disponible	2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	560	628	1.845	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Inhalation	Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.
Yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Cutané(e)	Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique par contact avec la peau. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Il est préférable d'utiliser un jet d'eau ou de l'eau pulvérisée ; à défaut, utiliser un agent chimique sec, du CO ₂ ou de la mousse normale. Inonder d'eau la zone de l'incendie en restant à distance. Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Ces substances accélèrent la combustion lorsqu'elles sont impliquées dans un incendie. Certaines peuvent se consumer rapidement avec une flamme intense. Certaines peuvent se décomposer de façon explosive en cas d'échauffement ou d'incendie. Peut enflammer des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.). Les ruissellements peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. Comburant. Peut enflammer des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.). Certaines peuvent se consumer rapidement avec une flamme intense. Ne pas déplacer le chargement ou le véhicule si le chargement a été exposé à la chaleur. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Combattre l'incendie depuis la position la plus éloignée possible, ou utiliser des porte-tuyaux ou des buses automatisées. TOUJOURS rester à distance des réservoirs pris dans l'incendie. En cas d'incendie important, utiliser des porte-tuyaux ou des buses automatisées ; si cela est impossible, évacuer la zone et laisser l'incendie se consumer.

Code d'action d'urgence (EAC) 1W

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Voir la section 8 pour plus d'informations. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. NE PAS NETTOYER NI ÉLIMINER SAUF SOUS LE CONTRÔLE D'UN SPÉCIALISTE.
Autres informations	Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Ventiler la zone.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion. Ramasser avec un matériau inerte, humide et non combustible à l'aide d'outils propres ne produisant pas d'étincelles et placer dans des récipients plastiques couverts non hermétiquement pour élimination ultérieure. Inonder la zone d'eau. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter toute génération de poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C. Voir la section 10 pour plus d'informations.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 5.2.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition****Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDE NE DIPEROXIDE 6731-36-8	-	2 mg/kg/day [4] [6]	1.4 mg/m ³ [4] [6]
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	-	12.5 mg/kg/day [4] [6]	0.83 mg/m ³ [5] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
 [5] Effets localisés sur la santé.
 [6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible
Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	0.26 [4] [6]	7.5 mg/kg/day [4] [6]	0.75 [5] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
 [5] Effets localisés sur la santé.
 [6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
3,3,5-TRIMETHYLCYCLO HEXAN-1-ONE 873-94-9	0.18 mg/L	1.8 mg/L	0.018 mg/L	-	-
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	0.0015 mg/l	0.015 mg/L	0.00015 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLO HEXYLIDENE DIPEROXIDE 6731-36-8	0.051 mg/kg	0.0051 mg/kg	100 mg/L	5.29 mg/kg soil dw	100 mg/l
3,3,5-TRIMETHYLCYCLO HEXAN-1-ONE 873-94-9	0.96 mg/kg sediment dw	0.096 mg/kg sediment dw	28.62 mg/L	0.39 mg/kg soil dw	-
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	0.00621 mg/l	0.000621 mg/kg sediment dw	0.17 mg/L	0.00036 mg/kg	0.17 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc nitrile Gants néoprène		

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	granules
Couleur	blanche
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode**

Point de fusion / point de congélation

Aucune information disponible.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Aucune information disponible.

Inflammabilité

Aucune information disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune information disponible.

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible.

Température de décomposition

SADT : 60 °C

Aucune information disponible.

pH

Aucune information disponible.

pH (en solution aqueuse)

Aucune information disponible.

Viscosité cinématique

Aucune information disponible.

Viscosité dynamique

Aucune information disponible.

Hydrosolubilité

Insoluble dans l'eau

Aucune information disponible.

Solubilité(s)

Aucune information disponible.

Coefficient de partage

Aucune information disponible.

Pression de vapeur

Aucune information disponible.

Densité relative

1.461

Aucune information disponible.

Masse volumique apparente

820 kg/m³

Aucune information disponible

Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Comburant.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Risque de réaction violente (décomposition) à haute température.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Températures supérieures à 30 °C / 86 °F. Chaleur, flammes et étincelles. décharge statique (décharge électrostatique).

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts. Agents réducteurs forts. Acides forts. Bases fortes. Amines. Composés soufrés. Fer et métaux lourds.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Alcools. Cétone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation La poussière peut irriter les voies respiratoires.

Contact oculaire	Peut provoquer une légère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une légère irritation cutanée. Le produit contient une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
------------------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée)	628,000.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	100,010.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	501.000 mg/l
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	50.1000 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEX YLIDENE DIPEROXIDE	-	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5.6 mg/L (Rat) 4 h
3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEX AN-1-ONE	-	> 2000 mg/kg (Rat)	= 14.2 mg/L (Rat) 4 h
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	= 560 mg/kg (Rat)	= 628 mg/kg (Rabbit)	= 1845 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une légère irritation.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une légère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Le produit contient une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

Nom chimique	Union européenne
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	Muta. 2

Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCL OHEXYLIDENE DIPEROXIDE	-	LC50: >250µg/L (96h, Danio rerio)	-	-
3,3,5-TRIMETHYLCYCL OHEXAN-1-ONE	-	LC50: >100mg/L (96h, Danio rerio)	-	-
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	EC50: =2.1mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =42.3mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =57mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =20mg/L (48h, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXAN-1-ONE	2.6
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	0.846

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDENE DIPEROXIDE	La substance n'est pas PBT/vPvB
3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXAN-1-ONE	La substance n'est pas PBT/vPvB
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3110
Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, SOLIDE(DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDENE DIPEROXIDE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A20, A802
Code ERG	5L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3110
Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, SOLIDE(DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDENE DIPEROXIDE)
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	122, 274
N° d'urgence	F-J, S-R
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3110
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, SOLIDE(DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDENE DIPEROXIDE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	122, 274
Code de classification	P1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3110
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, SOLIDE(DI-TERT-BUTYL 3,3,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLIDENE DIPEROXIDE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	122, 274
Code de classification	P1
Code de restriction en tunnel	(D)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****Allemagne**

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) Indéterminé(e)(s)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE - 75-91-2	75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P6b - SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et PEROXYDES ORGANIQUES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
DSL/NDL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
KECI	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact cutané
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H330 - Mortel par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
 Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »
 + Sensibilisants
 Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 1 3 9 16

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
 Organisation mondiale de la santé

Préparée par K Winter
 Préparée par

Remplace la date 04-nov.-2022

Date de révision 07-mai-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité